

**ENJEU LOCAL** est un jeu animé par la société UKOKOTE, dans le cadre d'une opération promotionnelle organisée conjointement par les associations VIVONS LOCAL et GCAV basées à Mauges sur Loire, avec le soutien de la municipalité.

La gestion du jeu est confiée par les organisateurs à la société UKOKOTE basée à Chemillé-en-Anjou (49), immatriculée au RCS à Angers le 27/01/20.

Les participants pourront se joindre à la partie en se rendant sur le site [www.buzzerpad.com](http://www.buzzerpad.com) et en renseignant un pseudo. Un numéro de joueur leur sera attribué. Pour participer dans de bonnes conditions, il est conseillé au joueur de disposer de 2 écrans : un relié à l'animation du jeu (streaming Youtube disponible sur [www.enjeulocal.fr](http://www.enjeulocal.fr) au moment du jeu) ; et l'autre à [www.buzzerpad.com](http://www.buzzerpad.com), plate-forme rendue accessible par la société UKOKOTE.

Le concours est libre et n'impose aucune collecte de données personnelles auprès des participants avant le début de celui-ci. A l'issue du jeu, les joueurs ayant réalisé le plus grand nombre de points auront la possibilité de remporter des chèques KdôMAUGES. Ils devront pour cela mentionner leur pseudo, leur numéro de joueur et leurs coordonnées postales auprès de l'organisateur sous 24 heures grâce aux informations annoncées à la fin de la partie. Les lots seront soit à retirer auprès de l'organisateur, soit transmis par voie postale si le vainqueur transmet ses coordonnées. Si aucune manifestation du joueur n'a lieu dans les 24 heures, son lot sera remis en jeu sur une session à suivre.

6 sessions sont programmées : Samedi 5 décembre à 12:00, Lundi 7 décembre à 20:00, Jeudi 10 décembre à 20:00, Lundi 14 décembre à 20:00, Jeudi 17 décembre à 20:00, Dimanche 20 décembre à 12:00 sur le site [www.enjeulocal.fr](http://www.enjeulocal.fr)

Au total, 50 chèques KdôMAUGES d'une valeur de 40 euros seront mis en jeu, soit 2000 euros. Le jeu sera disponible en streaming sur la plateforme Youtube. Les questions du jeu seront gardées secrètes par UKOKOTE. Elles seront liées à la commune de Mauges-sur-Loir après consultation des acteurs économiques du territoire. Le jeu est particulièrement destiné à la population de la commune mais reste ouvert à tous. Un maximum de 400 participants sera accepté par session de jeu.

Il s'agit d'un jeu gratuit, sans obligation d'achat. Toute réclamation peut être adressée à la Société UKOKOTE, [contact@ukokote.fr](mailto:contact@ukokote.fr) ou auprès des associations VIVONS LOCAL et GCAV.